

COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX

41 100

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7

DATE DE CONVOCATION

18/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORQUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, Mrs Breton Patrice, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck

Excusés/Pouvoirs :

Mme François Elodie a donné pouvoir à Mme Norguet Sylvie
M. Bertin Cyrille a donné pouvoir à M. Moyer Franck
M. Wojnar Loïc

Secrétaire de séance : M. Franck Moyer

Madame le Maire expose au conseil municipal l'achat de 2 miroirs, des panneaux de signalisation notamment pour sur le tonnage, ainsi que la réalisation de bandes blanches et passage piétons.

Ces achats seront en vue de sécuriser les véhicules qui circulent sur la commune et les piétons.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ⊕ APPROUVE le projet présenté,
- ⊕ DECIDE d'effectuer les achats pour un montant de 1470.50 € HT,
- ⊕ Le financement sera assuré par les fonds libres de la commune et un emprunt selon le reste à charge,
- ⊕ DECIDE de faire réaliser et d'acheter les fournitures,
- ⊕ AUTORISE Madame le Maire à présenter une demande de subvention au titre des amendes de police.

N° 22-2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20251125-22-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025
Publication : 04/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

Le Maire,

Sylvie NORQUET

